

Limoges, le 8 avril 2021

Marc MOYON
directeur de l'Inspé de l'académie de Limoges

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les
enseignants des Masters MEEF

EXAMENS SESSION 1 - Semestres pairs

Chères collègues, chers collègues,

Je vous prie de trouver ci-dessous les modalités liées à la préparation et au déroulement des examens (semestres pairs) de la 1^{ère} session 2020-2021, qui seront entièrement organisés par l'Inspé de l'académie de Limoges.

Dossier suivi par
Elisabeth ISIDORE
Responsable Scolarité

Tél. 05.55.01.79.63
elisabeth.isidore@unilim.fr

Les examens se dérouleront du **10 mai au 28 mai 2021 à 12h** pour les fonctionnaires stagiaires, incluant la soutenance de recherche et **jusqu'au 4 juin 2021** pour les étudiants de M1, M2 préparation au concours et étudiants relevant de la mention PIF.

Selon l'évolution de la crise sanitaire, les examens de 1^{ère} et 2^{de} sessions pourront être soumis à la décision du MESRI de les programmer exclusivement en distanciel.

Les soutenances des travaux de recherche des M2, pour tous les parcours, se dérouleront quant à elles exclusivement en distanciel.

Le calendrier des épreuves et des surveillances sera élaboré par les responsables de formation et transmis aux étudiants **au moins 15 jours avant le début des épreuves.**

REMISE DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Pour la mention 1^{er} degré :

M2 et DU Fonctionnaires Stagiaires : **le 3 mai 2021** au plus tard (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique aux membres du jury)

M2 préparation concours : **14 juin 2021** au plus tard (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique au directeur de recherche).

M1 : **au plus tard le 11 mai 2021**

Pour les mentions « second degré » et « Encadrement Éducatif » :

M2 et DU Fonctionnaires stagiaires : **entre le 3 et le 7 mai 2021** (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique aux membres du jury)

M2 préparation concours : **dates précisées par le responsable de parcours mais au plus tard le 24 mai 2021 (23h59)** (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique au directeur de recherche et aux membres du jury)

M1 : **dates précisées par le responsable de parcours mais au plus tard le 24 mai 2021 (23h59)**

Pour la mention PIF :

parcours ADI, FACE et FOFA : le **11 juin 2021** (soutenances à partir du **25 juin 2021**)

C2i2e (Master 2 et DU)

Date ultime de dépôt des travaux dans le portfolio numérique : **7 mai 2021**

La soutenance orale facultative pourra se tenir **21 mai 2021**.

SAISIE DES NOTES

Les moyennes des notes de contrôle continu et de contrôle terminal calculées par les enseignants, dans le cas des étudiants relevant du contrôle continu, ou les notes de contrôle terminal, dans le cas des étudiants inscrits en ponctuel, sont **saisies dans APOGEE par le personnel de la scolarité**.

RÉSULTATS - DÉLIBÉRATIONS

La date ultime de remontée des notes est fixée :

- **au 28 mai 2021 à 12h pour les seuls fonctionnaires stagiaires et au 8 juin 2021 à 12h pour les M1 et les M2 non stagiaires;**
- **au 27 mai 2021 à 12h pour les parcours ayant opté pour la tenue d'un unique jury de délibération (M1, M2PC et fonctionnaires stagiaires).**

Pour un envoi numérique des notes, les adresses inspe-administration-tulle@unilim.fr pour Tulle, campus-gueret@unilim.fr pour Guéret et inspe-scolarite@unilim.fr pour Limoges **seront les seules utilisées**.

Les jurys de parcours et les jurys des mentions 1, 2 et 3 se réuniront les 1^{er} ou 2 juin 2021 pour les professeurs stagiaires, les 10 ou 11 juin 2021 pour les M1 et M2 préparation au concours (exception faite des jurys uniques). Le jury de la mention 4 se réunira le 29 juin 2021.

La commission de la mention 1^{er} degré rédigera les avis sur la titularisation des professeurs des écoles stagiaires des trois sites **le 14 juin 2021**.

La commission des mentions 2nd degré et encadrement éducatif rédigera les avis sur la titularisation des professeurs des lycées et collèges et des conseillers principaux d'éducation stagiaires **le 3 juin 2021 à partir de 14h**.

Les propositions des responsables de formation devront être envoyées à l'adresse inspe-direction-stagiaires@unilim.fr, **au plus tard le mercredi 02 juin au soir**.

CALENDRIER DE VALIDATION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

Communication de l'avis du directeur de l'Inspé au Rectorat **le 7 juin 2021** pour les mentions « second degré » et « encadrement éducatif » et le **15 juin 2021** pour la mention « premier degré »

NB : à titre indicatif, les commissions académiques de titularisation des fonctionnaires stagiaires pour les mentions « second degré » et « encadrement éducatif » sont les **14 et/ou 15 juin 2021** et le **23 juin 2021** pour la mention « premier degré ».

SECONDE SESSION

Les examens de seconde session se dérouleront du **21 juin 2021 au 6 juillet 2021 inclus**, en tenant compte du calendrier des épreuves d'admission des concours de recrutement des enseignants et personnels d'éducation.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.